

Projet de fermeture de la sucrerie de Cagny

Mai 2019

Le groupe Saint Louis Sucre a l'intention de fermer 2 sucreries au printemps 2020, dont celle de Cagny dans le Calvados. Une fermeture qui touche de plein fouet les salariés et planteurs de betteraves. C'est tout le secteur betteravier qui est secoué par la sortie des quotas depuis 2017.

Cagny : fermeture annoncée en 2020

Le PDG allemand du groupe Saint Louis Sucre a annoncé en comité central d'entreprise le 14 février 2019 sa volonté de fermer deux sucreries sur les quatre sucreries du groupe en France. Ainsi, les sucreries d'Épeville dans la Somme et de Cagny dans le Calvados fermeront au printemps 2020.

Saint Louis Sucre souhaite baisser sa production de sucre de 950 000 tonnes à 500 000 tonnes en France. Selon Saint Louis, ce plan est motivé par « *la nécessité de s'adapter à la nouvelle donne du marché du sucre : libéralisation du marché européen depuis octobre 2017 avec la suppression des quotas, surproduction à l'échelle mondiale et chute des prix sans précédent sur les marchés mondiaux et européens.* »

L'objectif est bien une réduction de la production, même si une partie des betteraves actuellement livrées à Cagny pourraient être acheminées et traitées dans l'Eure à Etrépagny (Eure) (distance 160 km). « Nous n'arrêtons pas la production de sucre pour la proposer à d'autres acteurs, mais bien pour retirer des capacités du marché », a déclaré le président du directoire de Südzucker.

Cette fermeture de la sucrerie de Cagny est programmée après la prochaine campagne 2019-2020 avec mise en place d'un plan social pour les salariés à partir du printemps prochain.

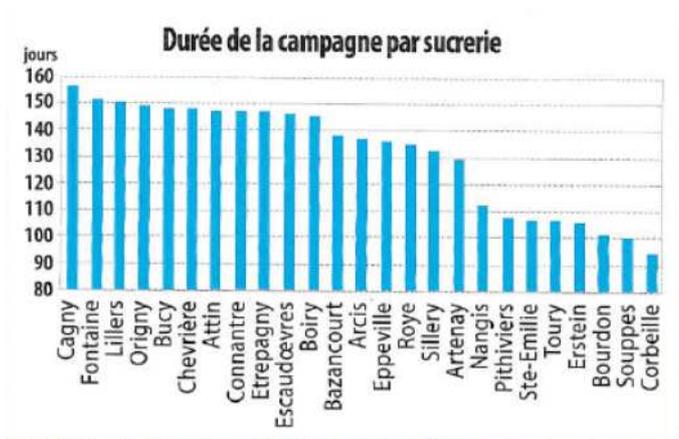
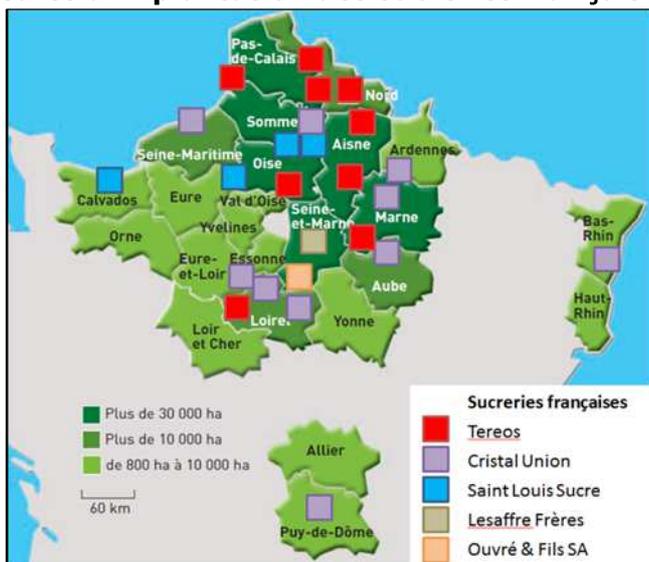
L'usine de Cagny, qui emploie 82 salariés en CDI, cessera sa production de sucre en 2020 au profit du stockage de sucre, de la mélasse et de la production d'alimentation animale à partir de mélasse, ce qui se traduirait par **74 suppressions d'emplois**. Huit postes seraient conservés selon le plan prévu actuellement par la direction. Les salariés de Cagny pourront-ils être reclassés dans le groupe ? La sucrerie de Saint-Louis Sucre, la plus proche, est implantée à Etrépagny dans l'Eure.

D'autres emplois saisonniers seront touchés, notamment 100 chauffeurs routiers. Ceux chargés de transporter les betteraves jusqu'à l'usine et, au-delà, de nombreux emplois induits pourraient pâtir de cette annonce.



Quelques données sur la sucrerie de Cagny

Carte d'implantation des sucreries françaises



Créée en 1951, la sucrerie normande produit 180 000 tonnes de sucre par an et emploie 85 salariés permanents auxquels s'ajoutent 70 saisonniers, de septembre à février.

Cagny est la sucrerie située le plus à l'ouest en France. Le site est approvisionné par 1 036 planteurs situés principalement dans le Calvados mais aussi l'Eure et l'Orne.

La sucrerie s'était engagée dans un programme d'allongement de la durée de la campagne betteravière en prolongeant sur janvier et même février, faisant d'elle la sucrerie française qui fonctionne le plus longtemps : + de 150 jours (*source Le betteravier français, récolte 2017*).

Des infos sur Saint Louis-Sucre

Saint Louis Sucre est une filiale du groupe allemand Südzucker. Le siège social de Saint Louis Sucre se trouve à Paris. Effectif permanent : 770 salariés.

- L'entreprise possède quatre sucreries : 2 fermes : Cagny (Calvados) et Eppeville (Somme), 2 poursuivent leur activité : dans le Nord de la France à Roye (usine historique du groupe et à Etrépagne (Eure).
- Les ateliers de conditionnement et de stockage se trouvent à Aulnois-sous-Laon, Bresles et Nassandres-sur-Risle. La raffinerie est localisée à Marseille. Récemment, une nouvelle unité moderne de conditionnement s'est implantée à Roye, face à la sucrerie.

Des infos sur Südzucker

Depuis 2001, Saint Louis Sucre est une filiale du groupe Allemand Südzucker n° 1 mondial du sucre, propriétaire de 29 sucreries en Europe. La structure de base du groupe est une coopérative agricole détenue par des agriculteurs allemands et qui possède 55 % du groupe Südzucker coté en bourse.

Effectif : 18 500 personnes - chiffre d'affaires 2017-2018 : 7 milliards d'euros.

Son siège est situé à Mannheim (Allemagne).

Des résultats en baisse

L'entreprise avait fait un bénéfice de 103 M€ en 2017-2018, mais a enregistré pour sa branche sucre une perte de 239 millions d'euros sur l'exercice 2018-2019.

Les chiffres de la filière du sucre en 2018 en Normandie

Entre 3 000 et 3 100 betteraviers, soit 300 de plus par rapport à 2016.

Ils cultivent 7,5 % des surfaces françaises dédiées à cette culture.

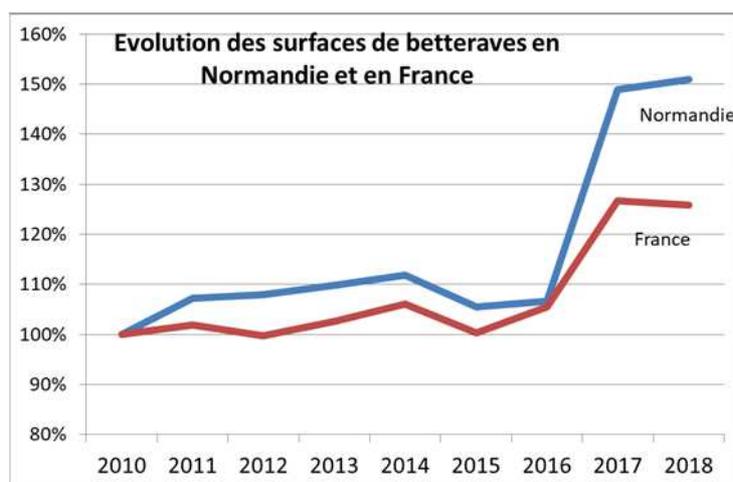
3 sucreries sont présentes sur le territoire :

- . Etrépagny (Eure) traite 15 000 tonnes de betteraves par jour
- . Cagny (Calvados) traite 10 000 tonnes de betteraves par jour fournies par 1036 planteurs
- . Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime) traite 9 500 tonnes de betteraves par jour.

Un hectare cultivé produit environ 88 tonnes de betteraves puis 14 tonnes de sucre.

2018	Surface en betteraves à sucre	Dont estimation Cagny
Calvados	10 400 ha	10 400 ha
Eure	14 950 ha	3 500 ha
Orne	1 820 ha	1 000 ha
Seine-Maritime	15 430 ha	0
Total Normandie	42 700 ha	15 000 ha

La surface normande de betterave à sucre, longtemps stable autour de 30 000 hectares, a augmenté pour les récoltes 2017 et 2018 pour atteindre 42 000 ha, soit + 42 % en 2 ans, alors que la surface française n'a progressé que de 20 % en 2 ans et la surface européenne de 16 %.



Une perte sévère pour les planteurs

La production de betteraves livrée à Cagny représentait environ 28 millions d'euros en 2017 (estimation PEP) payées aux planteurs.

Des marges élevées : pendant longtemps la culture de betteraves procurait dans les exploitations du Calvados une marge brute (ventes-engrais-phytos-semences-travaux par tiers) souvent égale au double des cultures de céréales ou de colza.

En 2018, la situation s'est rééquilibrée avec la baisse des prix de la betterave et la hausse des prix des céréales.

Dans les exploitations spécialisées en cultures industrielles du Calvados, les betteraves sucrières représentent 11 % des surfaces de l'exploitation.

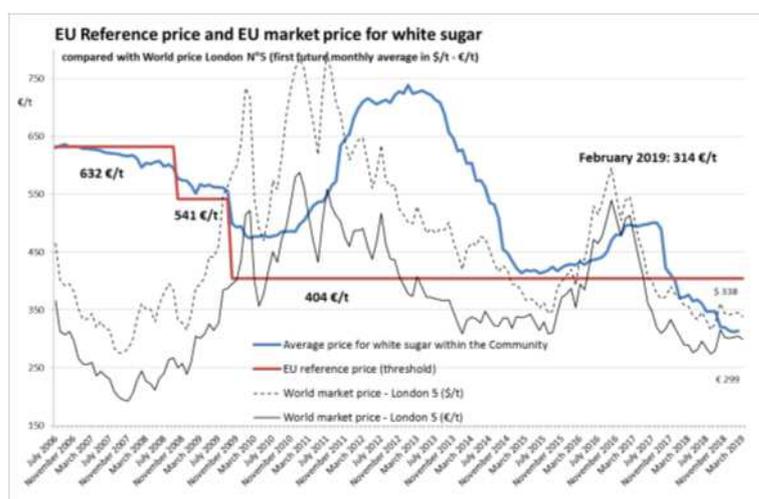
Le marché du sucre en pleine déconfiture

Les quotas sucriers, c'est du passé ! Alors que jusqu'en 2016, les 109 sucreries européennes ne pouvaient produire que 13,5 millions de tonnes de sucre par an, depuis la récolte 2017, elles peuvent produire autant qu'elles le souhaitent.

Depuis, le marché du sucre est confronté à une chute de ses cours. Les choix engagés par les acteurs européens, qui en 2017, à la veille de la fin des quotas n'ont pas hésité à demander à leurs coopérateurs d'étendre la surface de production ainsi que les bonnes performances de production des producteurs brésiliens, indiens ou thaïlandais ont fait dévisser les cours en 2018.

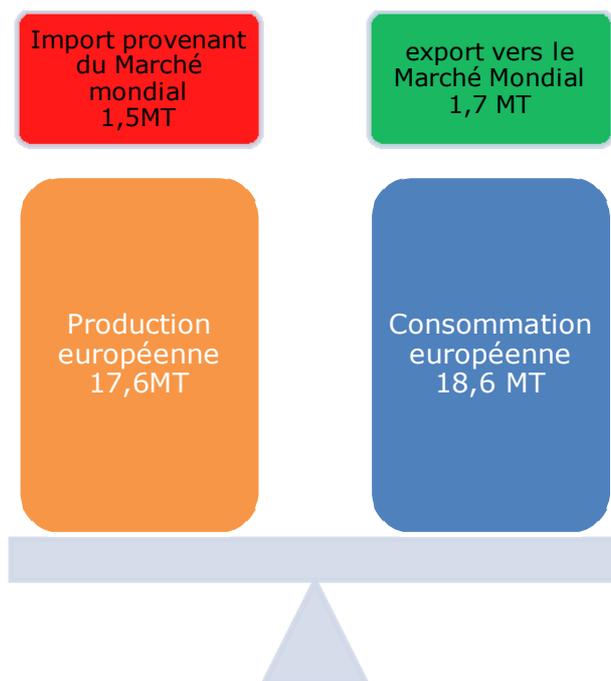
Si les prix mondiaux du sucre étaient encore au plus bas en septembre 2018, l'ouverture de la campagne 2018-2019 est caractérisée par un net rebond des cours mondiaux dans un contexte de révision à la baisse des excédents sucriers mondiaux et de hausse des prix du pétrole, qui favorise la fabrication d'éthanol à partir de canne.

Sucre : prix européens et prix mondiaux (Londres et New York)



Les 2 marchés (européen et international) sont partiellement déconnectés. Du fait de la taille du marché intérieur européen, des évolutions autonomes peuvent se produire. Souvent, le prix européen a été très supérieur au prix mondial. Depuis quelques mois c'est l'inverse qui se produit : le petit redressement du prix mondial ne se ressent pas sur le marché européen.

Equilibre du marché du sucre en Europe prévision 2018-2019



(Source Commission européenne- Short term outlook avril 2019 – en millions de tonnes de sucre équivalent)

Réactions à la fermeture des 2 sites en France

Une décision de fermeture que déplore la Confédération Générale des planteurs de Betteraves : "Cela représente 36 000 ha de betteraves et 500 000 tonnes de sucre soit près de 10 % de la production française". Au total, 2 500 agriculteurs sont concernés par la fermeture des sites et plus de 250 emplois sont menacés.

En réaction aux annonces faites par Saint Louis-Sucre, la Confédération Générale des planteurs de Betteraves (CGB) a rencontré les dirigeants de Saint Louis Sucre et de Südzucker afin de leur présenter un plan de reprise des 2 sucreries.

Depuis l'annonce de la fermeture, des manifestations rassemblant planteurs et salariés de l'entreprise, et Ministre de l'agriculture ont eu lieu à Cagny, Paris et Mannheim (Allemagne).

Du côté des autres groupes sucriers

La nouvelle stratégie allemande pourrait donner des idées à ses concurrents européens, car l'industriel n'est pas le seul pénalisé par la baisse des cours.

En France, **Cristal Union** a annoncé en avril son projet de fermeture des sucreries de Toury (Eure & Loire) et Bourdon (Puy de dôme).

De son côté, **Tereos**, numéro 2 mondial du secteur, annonce une baisse de ses rendements de 5 % sur la campagne 2018/2019. Mais pour le moment, l'industriel réfute l'idée de restructuration ou fermeture de site. Il a toutefois proposé à ses planteurs, sur la base du volontariat, de réduire de 5 % la surface de betteraves cultivées.

Philippe LEGRAIN
Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture de Normandie
Mise à jour le 27 mai 2019

ANNEXE : estimation d'impact

Cette note vise à évaluer l'impact économique régional direct et indirect de cette fermeture.

Impact sur l'agriculture

Perte de marge brute dans les exploitations

Les marges par hectare du Cerfrance Calvados en 2014 et 2015 :

	Blé	Orge	Avoine	Maïs	Pois	Colza	Bette- raves	Lin	Pomm e de terre
Récolte 2014	738 €	588 €	491 €	395 €	658 €	622 €	1 259 €	1 998 €	1 458 €
Récolte 2015	687 €	620 €	625 €	378 €	622 €	869 €	1 251 €	1 603 €	4 501 €
Moyenne	713 €	604 €	558 €	387 €	640 €	746 €	1 255 €	1 801 €	2 980 €
Nombre exploitations	427	300	50	81	68	322	269	209	38

Marge : produit – engrais, semences, phytos, travaux par tiers, sans aides découplées à l'hectare, aide protéagineux incluse - source Cerfrance Calvados.

En moyenne pour les récoltes 2014 et 2015, les marges :

▲ Betteraves 1 255 €.

▲ Blé : 713 €.

▲ Colza : 746 €.

Par rapport à la betterave, la marge du blé est 542 euros inférieure et celle du colza 509 euros plus faible.

Perte globale pour le département

Pour le Calvados, une perte de 10 400 hectares de betteraves remplacés par du blé représente une perte de marge globale de 5,6 millions d'euros.

Un remplacement par du colza représente une perte équivalente : **5,3 millions d'euros**.

A comparer aux 143 millions de revenu agricole du département en 2018 (soit 3,7 %).

Perte par exploitation

L'exploitation moyenne de grandes cultures du département du Calvados compte 17,55 hectares de betteraves (récolte 2017). La perte de marge consécutive au remplacement des betteraves par le blé peut être estimée à $17,55 \times (1\,255 - 713) = 9\,500$ euros.

Une exploitation de ce type dégageait 44 600 euros de résultat en 2017. **C'est donc une perte de 21 % de son revenu.**

Impact agronomique : un remplacement difficile

L'Indice de Fréquence de Traitement de la betterave est proche de celui du blé et du colza (proche de 4 à 4,5) et sa substitution ne devrait pas engendrer de variation globale de l'IFT.

Mais la perte de 10 000 hectares d'une tête de rotation comme la betterave engendrera une augmentation des traitements phytos sur l'ensemble de la rotation, notamment du désherbage en raison d'une rotation plus courte et de la réduction de la proportion de la sole en cultures de printemps.

Seule autre tête de rotation facilement disponible : le colza. Les pommes de terre et le lin sont des têtes de rotation théoriquement possibles mais, dans la pratique, on ne s'improvise pas producteur de pomme de terre ou de lin : le remplacement de la betterave par ces 2 cultures sera très partiel.

Suppression de la production de pulpes

La sucrerie produisait un coproduit intéressant pour l'alimentation des bovins : la pulpe de betterave, présentée séchée (en pellets) ou demi-sèche (pulpes surpressées). Production 75 000 tonnes (chiffres 2005).

Cette disparition contribuera à renchérir le prix de l'alimentation animale pour de nombreux éleveurs de bovins dans la région.

Epandage et fertilisation autour de Cagny

Sur la commune même de Cagny, la sucrerie épand les eaux terreuses issues du lavage des betteraves, riches en fertilisants (azote, potassium...). Les eaux sont épandues pendant la campagne sur 3 500 hectares de terres agricoles autour de l'usine (chiffre 2005). Depuis 2005, les modalités de ramassage au champ ont changé (nettoyage) réduisant la tare terre et sans doute le volume des eaux terreuses.

Le processus de fabrication du sucre fabrique aussi un sous-produit, l'écume de sucrerie, qui est un amendement intéressant pour les sols, riche en calcaire notamment. 40 000 tonnes d'écumes étaient ainsi produites chaque année (chiffres 2005).

Enfin, la mélasse (30 000 tonnes en 2005) sert à la fabrication d'éthanol (biocarburant) mais aussi à l'alimentation animale dans la région (coûts de transport plus faibles).

Impacts directs et indirects sur l'emploi et l'activité économique

Perte liée aux emplois dans l'usine

77 emplois en CDI seraient supprimés et des emplois saisonniers ne seraient pas renouvelés : 70 saisonniers durant 4 mois, soit l'équivalent de 23 ETP, soit 100 emplois au total.

La masse salariale liée à ces 100 emplois au total peut être estimée à 100 x 52 000 euros soit **5,2 millions d'euros**. C'est autant qui ne bénéficiera plus à l'économie locale.

Perte liée aux emplois autour de l'usine

Selon l'entreprise, durant la campagne sucrière (4 mois), 210 personnes d'entreprises sous-traitantes et prestataires sont mobilisées, dont deux tiers dans le transport des produits (source plaquette de présentation de l'usine 2005).

Ce document précise qu'en 2005, 70 entreprises de transport réalisaient un chiffre d'affaires de **4,5 millions d'euros** (140 chauffeurs pour 110 camions).

Il reste donc 70 emplois sur 4 mois, soit 23 ETP en emploi indirect, soit **1,3 million d'euros** de manque à gagner pour l'économie locale.

Premier chiffrage 16,3 millions d'euros annuels de manque à gagner

Comme toutes les évaluations, cette dernière est partielle et très imparfaite. Elle n'estime pas notamment : la perte pour les entreprises de travaux agricoles, le surcoût pour les éleveurs privés de pulpe et les cultivateurs privés d'écumes et d'eaux terreuses, la perte pour les collectivités privées de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et la perte pour l'économie résidentielle en général.